Image not found or type unknown

Separation au portugal et garde de l'enfant

Par **clemet**, le **28/02/2009** à **12:30**

Bonjour, j'habite au Portugal depuis 6 ans avec mon mari. Nous sommes de nationalite francaise et avons un petit garcon de 3 ans et demi. Nous avons des problemes conjugaux et risquons de nous separer.
Ai-je le droit d'emmener mon enfant avec moi en France ? Il est sur mon passeport.
Comment allons nous faire pour declarer une separation ?
Quelle legislation la portugaise ou la francaise va s'appliquer ?
Merci beaucoup de votre aide.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés